

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 4

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La densité du massif est relativement faible : 227 m³ à l'hectare. Cela provient de la prédominance des essences de lumière et surtout de la répartition anormale des classes d'âge qui comprennent 40 % de vieux bois et 60 % de peuplements de 0—80 ans. La situation s'améliore graduellement, au fur et à mesure du passage à la futaie des jeunes boisés.

La répartition des classes de grosseur est la suivante :

33 % de petits, 50 % de moyens et 17 % de gros bois, de 50 cm et plus de diamètre.

Cette proportion était respectivement de 34, 51 et 15 % en 1911. Elle a donc fort peu varié durant la dernière période.

L'accroissement moyen à l'hectare, durant la période 1920—1931, a été de 5,6 m³. Ce faible accroissement est dû aussi bien à la forte proportion du chêne qu'à la diminution de vigueur de quelques vieux peuplements.

Le rendement net à l'hectare a varié entre 104 et 107 fr., de 1911 à 1931.

Ce rendement élevé est dû surtout à la variété des assortiments produits par la forêt mélangée, qui a permis de s'adapter aux exigences du marché. Il ne résulte pas d'une surexploitation des vieux bois, puisque ces derniers ont augmenté de 2 % et le matériel sur pied de 1560 m³, durant la période précitée.

Le cliché de M. Barbey représente une jeune futaie, dans laquelle nos cinq essences principales sont associées naturellement de façon intime. La rajeunissement naturel de sapin blanc formera un sous-étage qui sera précieux pour obtenir l'élagage des tiges d'avenir.

Un aspect encore plus caractéristique de la forêt mélangée existait dans la haute futaie. L'établissement d'une ligne à haute tension, qui a nécessité l'ouverture d'une tranchée de 60 m de largeur, a malheureusement complètement abîmé cette partie de la forêt.

F. Monachon.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal de la séance du comité permanent, du 8 octobre 1936, à Zurich.

Présents : tous les membres du comité permanent ainsi que, durant une partie de la séance, M. Henne, ancien inspecteur fédéral des forêts.

1^o M. Henne oriente sur l'état des travaux de la table des matières de nos périodiques forestiers. On examine et adopte plusieurs de ses propositions, touchant le contenu du volume projeté et son tirage.

2^o Sont admis comme *nouveaux sociétaires* :

MM. Dr Moser, secrétaire de l'Association suisse des industriels du bois, à Berne,

Fritz Schlapbach, garde forestier, à Steffisbourg.

3^o Il est décidé de verser un subside de 150 fr. pour l'organisation du 1^{er} congrès suisse du bois, à Berne.

4^o Notre Société participera à « l'Emprunt pour la défense nationale », par une souscription de 3000 fr.

5^o Parmi les affaires courantes, fut traitée, en particulier, la proposition Brodbeck tendant à ce que la Société forestière suisse donne son approbation à la requête de l'Association suisse d'économie forestière, adressée aux cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville. — Furent examinées, en outre, diverses questions relatives à l'assemblée générale de 1936 et à l'exposition nationale de 1939.

Coire, décembre 1936.

Jenny.

(Reçu en mars 1937. *La Réd.*)

**Extrait du procès-verbal de la séance du comité permanent,
du 18 janvier 1937, à Zurich.**

Présents : tous les membres du comité, puis, durant une partie de la séance : MM. *Henne*, ancien inspecteur fédéral des forêts, *Badoux* et *Knuchel*, professeurs.

1^o On met au point différentes questions concernant la publication de la table des matières de nos périodiques forestiers. Il est décidé de la distribuer gratuitement :

à tous les membres de la Société forestière suisse :

à toutes les administrations forestières cantonales, à l'inspection fédérale des forêts, à la division forestière de l'E. P., à la bibliothèque nationale et aux bibliothèques cantonales.

Les exemplaires mis en vente le seront au prix de 5 fr. le volume.

Le crédit spécial, voté à la réunion annuelle de 1936, ne sera vraisemblablement pas dépassé sensiblement.

2^o Comme suite à l'application du programme financier fédéral, la subvention que nous verse la Confédération sera diminuée de 1200 fr. Cette diminution de recettes devra être couverte par des réductions de dépenses, dans la publication de nos deux périodiques.

3^o On examine et liquide les demandes de subventions à accorder par le « Fonds Morsier ».

4^o Pour différentes raisons, de nature intercantonale, la réunion de cette année, à Stans, doit être fixée au commencement de septembre. — Parmi les affaires courantes, on examine, en particulier, quelques demandes tendant à obtenir la gratuité de livraison, ou le service d'échange, de nos périodiques; puis une proposition de M. le Dr H. Burger (publication de résumés des articles de nos périodiques). Il fut question de la préparation de la réunion annuelle à Stans; de la distribution des publications pour la jeunesse.

Quant à la question de la publication d'une table des matières de nos périodiques, classée d'après les auteurs, il en sera discuté, au moment voulu, dans les colonnes du *Journal* et de la *Zeitschrift*.

Coire, le 27 février 1937.

Jenny.

COMMUNICATIONS.

Appareils modernes de chauffage au bois, à la Foire d'échantillons de Bâle, du 2 au 13 avril 1937.

D'accord avec un grand nombre de firmes, spécialisées dans la fabrication d'installations modernes pour le chauffage au bois, la « commission du bois de chauffage » de l'Association suisse d'économie forestière a décidé d'exposer, à la Foire d'échantillons de Bâle, dans un stand collectif, un grand nombre de modèles de telles installations. Ce seront : divers nouveaux types de chaudières isolées pour chauffage central; installations pour le chauffage central de fourneaux à catelle; fours de cuisson; brûleurs; calorifères inextinguibles à bois, etc.; plusieurs de ces installations seront en pleine activité. Leur démonstration contribuera à convaincre le grand public des nombreuses possibilités d'un chauffage au bois rationnel, et adapté aux exigences modernes.

Nous recommandons à tous nos lecteurs la visite de ce stand et les prions de vouloir bien attirer l'attention de leurs connaissances à son sujet. Il se trouve dans la halle VI et porte le numéro 1119. — Les billets de chemin de fer pour Bâle, simple course, sont valables pour le retour, à la condition d'avoir été estampillés par les organes de la Foire d'échantillons.

(Trad.)

(Association suisse d'économie forestière.
Commission du bois de chauffage.)

Contribution à la solution du problème de l'opportunité de la culture d'essences exotiques dans les forêts de l'Europe centrale.

Les « Annales » de la Station de recherches et expériences forestières de France viennent de publier, dans leur dernier fascicule (tome V, fasc. 3), une étude sur « l'utilisation en papeterie du bois de trois conifères américains cultivés dans l'est de la France : *l'épicéa de Sitka*, le *sapin de Vancouver* et le *douglas*. » Elle contient les résultats d'essais sur la valeur papetière effectués, à l'école française de papeterie (université de Grenoble), par les professeurs *L. Vidal*, *M. Brot* et *M. Aribert*.

Etant donné l'indécision qui règne encore, dans l'esprit de beaucoup de forestiers européens, sur l'opportunité de la culture en Europe de diverses essences forestières exotiques, ces résultats sont une con-